



FLASH INFO

Aujourd'hui, les représentant.e.s du personnel étaient convoqués en Formation Spécialisée. L'ordre du jour était notamment consacré à :

- la présentation du plan d'amélioration des conditions de travail et de la prévention des risques suicidaires
- la programmation immobilière 2026-2027

Lors de ses propos liminaires, Mme la Directrice a fait preuve d'innovation!

Elle a annoncé, sans aucune base légale et réglementaire, la fusion des deux SIE rennais

Pourtant, lors des réunions bilatérales en janvier dernier, elle avait affirmé qu'aucune nouvelle restructuration de services n'était prévue en 2026. Les paroles n'engagent que ceux qui les tiennent! Ce sont là des méthodes de « barbouzes ».

Elle a tenu à préciser que les SIE de Vitré et Saint-Malo ne seront pas impactés. Elle s'engage à maintenir les effectifs des deux SIE Rennais concernés par cette fusion.

Les organisations syndicales s'interrogent sur le calendrier de ce projet qui démarre dans un contexte déjà bien tendu dans les services.

A titre d'exemple, les SIE seront en première ligne:
sur la facturation électronique à compter du 23 février 2026,
sur l'expertise des crédits d'impôts....

Dans ce contexte, l'intersyndicale a refusé de siéger.

La Formation Spécialisée n'est pas une chambre d'enregistrement, et encore moins de validation de projets présentés unilatéralement par la direction .

Nous sommes opposés à toute fusion de services et portons sans compromission la défense de nos missions et de nos emplois.

NOUS MERITONS TOUTES ET TOUS MIEUX !